



RAPPORT MORAL ANNEE 2021-2022

AG DU 7 OCTOBRE 2023

Les années se suivent et ne se ressemblent pas (ou presque), la MJC a dû une fois de plus s'adapter aux règles sanitaires en lien avec l'accueil du public. L'obligation du pass sanitaire pour les activités en salle a freiné certaines adhésions et empêché la mise en place des ateliers éco-citoyen. Néanmoins la plupart des activités hebdomadaires ont été renouvelées et d'autres ont vu le jour telles que « Tous dehors » et la Zumba Kids. Nous constatons chaque année une difficulté à recruter des intervenants que ce soit suite à une démission ou pour proposer de nouvelles activités.

La gestion collégiale était sur une bonne dynamique mais la démission de deux administrateurs, Agnès l'année dernière et Floriane cette année (pour des raisons professionnelles), a un peu coupé cet élan. Là aussi les difficultés liées à l'engagement de nouveaux bénévoles posent un problème réel à la bonne marche de la MJC. Les administrateurs restants ont dû prendre le relais avec une surcharge de travail qui n'a pas permis de mener à bien les projets culturels ou la création de nouvelles animations familiales. Ce qui n'a pas empêché le succès de la soirée Ciné-concert en plein air et de la Nuit sous les étoiles, ainsi que du traditionnel Marché Nocturne de l'AMAP. Le tissu associatif plutôt dense pour une commune comme Bussières ne favorise peut-être pas le recrutement, il va falloir trouver comment mieux communiquer pour attirer les bénévoles à la MJC.

L'ACM connaît une fréquentation en hausse sur les mercredis (+30%) et sur les vacances scolaires (+34%) notamment en terme du nombre d'heures effectuées. Ce qui signifie qu'un même enfant vient plus souvent et reste sur des journées complètes. C'est ce point qui fait débat au niveau de la convention « Mercredi » signée avec les communes du territoire. En effet, à leur demande, la MJC a travaillé à la modification de la convention afin de répartir la charge financière de façon plus juste. Nous déplorons que deux communes refusent toujours de participer financièrement sur la base de ce nouveau modèle. Néanmoins, malgré cette nouvelle proposition, la MJC a enregistré une perte de 10.688 € (factures mercredi et vacances non réglées) qui ne pourra être supportée par la MJC dans les années à venir. A défaut d'une prise de conscience commune de nos partenaires, cela obligerait la MJC à prendre des décisions difficiles qui impacteront les familles et les salariés.

Candice et Aurélie sont parties vers d'autres horizons, merci pour leur engagement. L'AD des MJC de la Loire nous a soutenus et accompagnés dans la transformation du poste de Responsable Enfance Jeunesse vers une direction de Structure partagée avec la MJC de Balbigny, ce qui renforce notre désir de développer des projets communs. La motivation et l'enthousiasme de Pierre ont apporté un regain d'énergie et un élan positif bienvenu sur la fin de la période qui a permis de mener tambour battant le recrutement de Lauriane sur le

nouveau poste de Directrice d'ACM et celui de Manon apprentie BPJEPS Loisirs Tous Publics. Cette dernière a pour mission, dans un premier temps, la création de l'Espace Jeunes en direction des collégiens de Bussières.

Voir aboutir des projets de longue date est très positif et remotive les troupes pour l'année à venir.

Nous remercions tout particulièrement les salariés pour avoir redonné du souffle à la MJC, les bénévoles de l'AMAP qui contribuent à son développement constant dans cet esprit de partage et de convivialité qui font les valeurs de la MJC, les intervenants fidèles et les nouveaux venus pour leur engagement à nos côtés, les bénévoles du Local Costumes Karine et Andrée. Un grand merci à Floriane, administratrice démissionnaire, pour le travail effectué au sein des Commissions Finances et Communication. Merci aux Mairies, aux partenaires sociaux et entités territoriales pour leur soutien constant.

Le Conseil d'Administration en Collégiale